


Bordereau de signature

[212055] - 2022-01-10 - ARRETE ADMIS A
SE PRESENTER EXAMEN ADJOINT
TECHNIQUE - EAC - Concours et examens

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220114-19012022-1001-AR
Date de télétransmission : 19/01/2022
Date de réception préfecture : 19/01/2022

Signataire	Date	Annotation
Application webservice_multigest@eric.fr	19/01/2022	Action : Visa Le document "Parapheur du Directeur CDG_001.docx" du dossier GED "2022-01-10 - ARRETE ADMIS A SE PRESENTER EXAMEN ADJOINT TECHNIQUE - EAC - Concours et examens" a été soumis par FAIVRE Alain le 19/01/2022 15:05:57 pour une signature électronique.
Alain FAIVRE	19/01/2022	Action : Signature  Certificat au nom de <u>Alain FAIVRE</u> (Directeur , CTRE DEP GESTION FONCTION PUB TERRITORIALE) , émis par <u>Certinomis - Prime CA G2</u> , valide du 28 mai 2021 à 14:22 au 27 mai 2024 à 14:22.
		Action : Fin de circuit

Dossier de type : CDG54 // Directeur

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220111-19012022-1001-AR
Date de télétransmission : 19/01/2022
Date de réception préfecture : 19/01/2022

N/Réf. :22/AF/VB/CCT/BH/AJ

005

ARRETE DU PRESIDENT FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS A SE PRESENTER A L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES PAR VOIE D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE SESSION 2022

Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale notamment son article 79,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n° 2007-114 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus aux articles 11 et 26 du décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220111-19012022-1001-AR
Date de télétransmission : 19/01/2022
Date de réception préfecture : 19/01/2022

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu l'arrêté n°376/21/AF/VB/CTT/BH/AJ en date du 24 juin 2021, complété par l'arrêté n°620/21/AF/VB /CTT/BH/AJ du 30 décembre 2021 portant ouverture d'un examen professionnel d'accès par voie d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe session 2022,

Vu l'arrêté n°3/22/AF/VB/CTT/BH/AJ en date du 04 janvier 2022, fixant la liste des membres de jury de l'examen professionnel d'accès par voie d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe session 2022,

Vu les conventions passées entre le Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle et les Centres de gestion de la Haute-Marne, de la Haute-Saône, de la Meuse, de la Moselle, de la Saône-et-Loire, des Vosges, les Conseils départementaux de la Côte d'Or, de la Haute-Marne, de la Meurthe et Moselle, de la Moselle, la Région Grand Est , la Métropole du Grand Nancy, l'Eurométropole de Metz, les villes d'Epinal, de Nancy, de Reims, de Saint-Dié-Des-Vosges, de Thionville et le Centre Communal d'Action Sociale de Nancy,

Considérant les dossiers reçus au Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle pendant la période d'inscription.

ARRETE

ARTICLE 1^{ER}

Les 133 candidats, dont les noms figurent sur la liste en annexe, sont admis à se présenter aux épreuves de l'examen professionnel d'accès par voie d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe session 2022, dont la première épreuve se déroulera le 20 janvier 2022.

Ils se répartissent ainsi :

- 40 candidats sont admis à se présenter aux épreuves de l'examen professionnel –

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220111-19012022-1001-AR
Date de télétransmission : 19/01/2022
Date de réception préfecture : 19/01/2022

Spécialité BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE ET RESEAUX DIVERS,

- 1 candidat est admis à se présenter aux épreuves de l'examen professionnel – Spécialité COMMUNICATION, SPECTACLE,
- 38 candidats sont admis à se présenter aux épreuves de l'examen professionnel – Spécialité CONDUITE DE VEHICULES,
- 17 candidats sont admis à se présenter aux épreuves de l'examen professionnel – Spécialité ENVIRONNEMENT, HYGIENE,
- 24 candidats sont admis à se présenter aux épreuves de l'examen professionnel – Spécialité ESPACES NATURELS, ESPACES VERTS,
- 7 candidats sont admis à se présenter aux épreuves de l'examen professionnel – Spécialité LOGISTIQUE ET SECURITE,
- 3 candidats sont admis à se présenter aux épreuves de l'examen professionnel – Spécialité MECANIQUE, ELECTROMECHANIQUE,
- 3 candidats sont admis à se présenter aux épreuves de l'examen professionnel – Spécialité RESTAURATION.

ARTICLE 2^E

Leur admission à se présenter aux épreuves repose sur :

- l'exactitude des renseignements demandés au dossier et qu'ils ont fournis ;
- la transmission de l'ensemble des pièces demandées au dossier et qu'ils ont jointes et signées;
- le respect des conditions à remplir pour se présenter à l'examen auquel ils se sont inscrits.

Par conséquent, en cas de déclaration inexacte de leur part et/ou de non-conformité de leur dossier et/ou de non-respect des conditions à remplir pour se présenter à l'examen auquel ils se sont inscrits, ils seront invités à régulariser leur situation.

S'ils restent dans l'incapacité de régulariser leur situation dans le délai requis ou si les pièces complémentaires fournies ne permettent pas de vérifier qu'ils remplissent bien les conditions requises pour se présenter, leur candidature sera rejetée, même après avoir passé les épreuves, et ils seront radiés de la liste des candidats admis à se présenter qui fera l'objet d'un arrêté modificatif.

ARTICLE 3^E

Le Président du centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220111-19012022-1001-AR
Date de télétransmission : 19/01/2022
Date de réception préfecture : 19/01/2022

administrative compétente peut être saisie par voie postale ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ARTICLE 4^E

Le Directeur du Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis à Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle,
- publié au recueil des Actes Administratifs du Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle.

Ampliation de cet arrêté sera adressée à Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des Centres de gestion de la Haute-Marne, de la Haute-Saône, de la Meuse, de la Moselle, de la Saône-et-Loire , des Vosges, des Conseils départementaux de la Côte d'Or, de la Haute-Marne, de la Meurthe et Moselle, de la Moselle, de la Région Grand Est , de la Métropole du Grand Nancy, de l'Eurométropole de Metz, du Centre Communal d'Action Sociale de Nancy, ainsi qu'à Messieurs les Maires des villes d'Epinal, de Nancy , de Reims, de Saint-Dié-Des-Vosges , de Thionville.

Fait à VILLERS-LES-NANCY, le 11 janvier 2022

Pour le Président et par
délégation,
Le Directeur,



Alain FAIVRE

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220111-19012022-1001-AR
Date de télétransmission : 19/01/2022
Date de réception préfecture : 19/01/2022

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE
PRINCIPAL DE 2EME CLASSE - SESSION 2022
DONT LA PREMIÈRE ÉPREUVE A LIEU
LE 20 JANVIER 2022**

LISTE DES CANDIDATS ADMIS À SE PRÉSENTER

Spécialité : BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE ET RESEAUX DIVERS

NOM	Prénom	Numéro d'identifiant
ARNOLD	Christophe	139703
BRICARD	Jérémy André Jacques	139411
BURGUNDER	Damien Serge André	139292
COULLAUT	Patrick	139616
DIETERLEN	Jeremy	139610
DINE	Sébastien Nicolas	139639
FEROUELLE	Jean-François	139409
FLACHAT	Claire	139608
FOURNIER	Henri	139501
FRANCOIS	Yannick	139418
GALY	Cyrille	139356
GEORGE	Rémi	139506
GROSDIDIER	Daniel François	139388
HERBER	Nicolas Olivier Alain	139295
HUEBER	Charles Alban Jacky	139322

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220111-19012022-1001-AR
Date de télétransmission : 19/01/2022
Date de réception préfecture : 19/01/2022

IOHNER	Vincent	139704
KARCHER	Jérémy	139515
KLEIN	Nathan	139705
KONTZLER	Jeremy	139368
LACHAMBRE	Fabrice	139643
LEQUEUX	Roger	139371
MATHIEU	Aurelien	139691
MISIAK	Magali	139586
MUNIER	Thierry	139416
NICOLAS	Sébastien	139303
OPPUS	Anthony	139406
PAYGNARD	Raphael	139654
PEDUZZI	Yannick	139496
PILLOT	Emmanuel	139597
PINHEIRO	Abel	139674
ROBERT	Christophe	139497
SAINT MARD	Virgile	139607
TOUSSAINT	Alexandre	139389
VANDENBROUCK	Dany	139554
VERMEULEN	Maxime	139491
VILLEMIN	Paul	139507
WAGNER	Michel	139413
WEISS	Frederic	139666
WILMES	Francois	139595
ZERGUINE	Ridha	139626

Nombre de candidats : 40

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220111-19012022-1001-AR
Date de télétransmission : 19/01/2022
Date de réception préfecture : 19/01/2022

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE
PRINCIPAL DE 2EME CLASSE - SESSION 2022
DONT LA PREMIÈRE ÉPREUVE A LIEU
LE 20 JANVIER 2022**

LISTE DES CANDIDATS ADMIS À SE PRÉSENTER

Spécialité : COMMUNICATION, SPECTACLE

NOM	Prénom	Numéro d'identifiant
ENGELS	Nicolas	139424

Nombre de candidats : 1

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220111-19012022-1001-AR
Date de télétransmission : 19/01/2022
Date de réception préfecture : 19/01/2022

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE
PRINCIPAL DE 2EME CLASSE - SESSION 2022
DONT LA PREMIÈRE ÉPREUVE A LIEU
LE 20 JANVIER 2022**

LISTE DES CANDIDATS ADMIS À SE PRÉSENTER

Spécialité : CONDUITE DE VEHICULES

NOM	Prénom	Numéro d'identifiant
ANTOINE	Alexis	139601
BANNEROT	Joannes	139305
BEDEL	Kévin	139576
BEGUE	Jean Wilfried	139288
CAPITAO	Guillaume	139420
CARPAYE	Dimitri Georges René	139565
COSTER	David	139301
DECHAUME	Damien	139338
FALIGUERHO	Vincent	139414
FISCHER	Michaël	139408
FRANCOIS	Nicolas	139354
FRANCOIS	Olivier	139700
GIGANT	Marianne	139605
GILET-MANOURY	Michaël Hubert	139417
GUIDOT	Ferdinand	139369
HAMDI	Mourad	139375

Accusé de réception en préfecture
054-28540032-20220111-19012022-1001-AR
Date de télétransmission : 19/01/2022
Date de réception préfecture : 19/01/2022

HORION	Jonathan	139600
JACQUOT	Allan	139308
KIEFFER	Alain	139357
LAHAYE	Kevin	139339
LALLEMENT	Gerard	139370
LEMARQUIS	Denis	139670
LEROY	Armand	139596
LITZENBURGER	Thomas	139373
LUEZAS	Eric	139404
MALIK	Nikolas	139393
MASSON	Cedric	139699
NIEDERLAENDER	Alain	139502
POILLET	Mathieu	139702
POIROT	Aurelien	139364
POIROT	Simon	139378
ROEHR	Sebastien	139334
ROSENBERGER	Thibault	139696
RUH	Olivier	139514
STREIT	Michel Alain Bernard	139359
THOMAS	Hervé	139385
TUKKER	Johan	139310
VANGI	Fabien	139579

Nombre de candidats : 38

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220111-19012022-1001-AR
Date de télétransmission : 19/01/2022
Date de réception préfecture : 19/01/2022

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE
PRINCIPAL DE 2EME CLASSE - SESSION 2022
DONT LA PREMIERE ÉPREUVE A LIEU
LE 20 JANVIER 2022**

LISTE DES CANDIDATS ADMIS À SE PRÉSENTER

Spécialité : ENVIRONNEMENT, HYGIENE

NOM	Prénom	Numéro d'identifiant
AICI	Emmanuelle	139401
ANOU	Karim	139335
ARNOULD	Terry	139649
BEHIN	Pascale	139650
BONNET	Yann	139336
BOUDAB	Dalila	139374
ETZENSPERGER	Sarah	139358
GEORGEL	Johan Romain	139360
GOHN	Veronique	139609
KOULMANN	Rachel	139684
LATZER	Regine	139708
LECLERC	Audrey Jeannette Danielle	139377
MIRJOL	Céline	139577
ROUIT	Emilie	139403
ROULOT	Rodolphe	139362
SCHWEIGHOEFFER	Pascal	139544
WAGNER	Nathalie	139291

Nombre de candidats : 17

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220111-19012022-1001-AR
Date de télétransmission : 19/01/2022
Date de réception préfecture : 19/01/2022

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE
PRINCIPAL DE 2EME CLASSE - SESSION 2022
DONT LA PREMIERE ÉPREUVE A LIEU
LE 20 JANVIER 2022**

LISTE DES CANDIDATS ADMIS À SE PRÉSENTER

Spécialité : ESPACES NATURELS, ESPACES VERTS

NOM	Prénom	Numéro d'identifiant
ADLINE	Antoine Louis	139395
ANCELET	Aurélien	139309
ANDRES	Nicolas	139402
AUBRY	Aurelien	139690
BLAITRY	Hervé	139567
CHEVRIN	Benjamin	139526
CUESTA	Didier	139698
DEMANGE	Florian	139709
DONOVAN VALLE	Donovan	139711
FILLINGER	Maxime	139440
FOLKMANN	Nicolas	139396
GAMACHE	Nicolas	139680
GEORGIN	Valentin	139353
GORINI	Nathan	139340
HAEN	François	139372
INGOLD	Alexis	139503
JAMAN	Frédéric	139623

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220111-19012022-1001-AR
Date de télétransmission : 19/01/2022
Date de réception préfecture : 19/01/2022

KLISING	Céline	139602
OSTE	Mark	139615
PHILIP	James	139692
RAULIN	Nicolas	139399
STARCK	Julien	139587
THERIN	Sebastien	139426
VITTE	Julien	139302

Nombre de candidats : 24

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220111-19012022-1001-AR
Date de télétransmission : 19/01/2022
Date de réception préfecture : 19/01/2022

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE
PRINCIPAL DE 2EME CLASSE - SESSION 2022
DONT LA PREMIERE ÉPREUVE A LIEU
LE 20 JANVIER 2022**

LISTE DES CANDIDATS ADMIS À SE PRÉSENTER

Spécialité : LOGISTIQUE ET SECURITE

NOM	Prénom	Numéro d'identifiant
BOURRE	Jimmy Alain Hervé	139325
BUSCHEL	Lionel	139410
ERPELDING	Cédric	139427
HAETTICH	Alexandre	139405
HANI	Franck	139494
MICHEL	Johan Camille	139294
SCHUG	Anthony	139363

Nombre de candidats : 7

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220111-19012022-1001-AR
Date de télétransmission : 19/01/2022
Date de réception préfecture : 19/01/2022

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE
PRINCIPAL DE 2EME CLASSE - SESSION 2022
DONT LA PREMIERE ÉPREUVE A LIEU
LE 20 JANVIER 2022**

LISTE DES CANDIDATS ADMIS À SE PRÉSENTER

Spécialité : MECANIQUE, ELECTROMECHANIQUE

NOM	Prénom	Numéro d'identifiant
GALOPIN	Christophe	139425
GUERIN	Maxime	139618
MELKI	Wissem	139390

Nombre de candidats : 3

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220111-19012022-1001-AR
Date de télétransmission : 19/01/2022
Date de réception préfecture : 19/01/2022

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE
PRINCIPAL DE 2EME CLASSE - SESSION 2022
DONT LA PREMIERE ÉPREUVE A LIEU
LE 20 JANVIER 2022**

LISTE DES CANDIDATS ADMIS À SE PRÉSENTER

Spécialité : RESTAURATION

NOM	Prénom	Numéro d'identifiant
KESSE	Andréa	139327
MUNIER	Stephane	139304
RAVAILLER	Olivier	139678

Nombre de candidats : 3